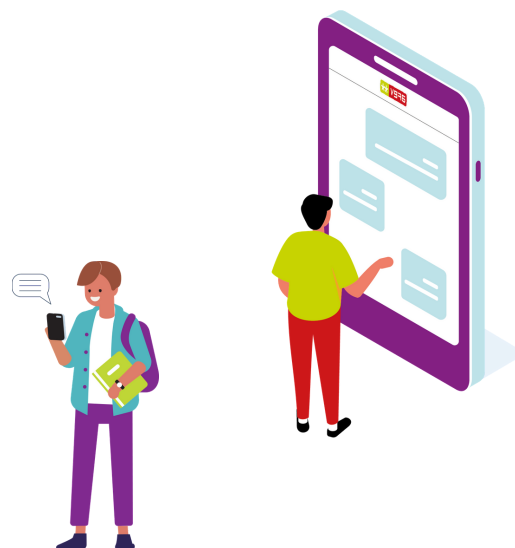


# LE MENTORAT À DISTANCE 2021-2022



## VOUS : LA FAMILLE



En tant que parent ou membre de la famille, **votre rôle est essentiel** dans le dispositif : le·la bénévole ne peut mener à bien son accompagnement sans vous.

Vous êtes en contact régulier avec lui ou elle, pendant les séances et en dehors, pour fixer les rendez-vous en visioconférence et parler de votre enfant.

**Vous êtes également invité·e à participer aux activités !**

## VOTRE ENFANT



Votre enfant est acteur ou actrice de son accompagnement : il·elle doit absolument être volontaire pour participer au mentorat et prévenir lorsqu'il·elle n'est pas disponible pour une séance ou s'il·elle souhaite arrêter l'accompagnement.



## LE·LA MENTOR BÉNÉVOLE



Le·la bénévole accompagne votre enfant bénévolement 1 à 2h par semaine, selon votre souhait.

Son accompagnement s'adapte à l'emploi du temps de la famille & du sien.

Il·elle s'engage à l'année pour aider votre enfant à acquérir des méthodes de travail, gagner en confiance, s'ouvrir sur le monde via diverses activités en ligne.

## LES RÉFÉRENT·E·S AFEV



Les référent·e·s de l'Afev appellent les bénévoles, les familles et les établissements scolaires régulièrement.

Une fois que la famille a rempli la fiche d'inscription, les référent·e·s contactent le·la jeune et sa famille et les mettent en relation avec le·la bénévole.

Ils·elles sont disponibles pour répondre à vos interrogations et peuvent intervenir en cas de problème dans l'accompagnement (dialogue difficile, incompatibilité, etc).



@afev.org

afev.org

